

[Traduction]

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Je prends note de la question.

[Français]

## L'UNITÉ CANADIENNE

### LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

**Le sénateur Asselin:** Honorables sénateurs, hier, j'ai posé une question au leader du gouvernement. J'ai eu beaucoup de difficulté à obtenir une réponse, parce que le leader du gouvernement avait décidé qu'elle était hypothétique, et qu'il ne pouvait pas répondre à une question hypothétique. Ma question, je la répète, était la suivante: advenant le cas où le Québec dirait oui à la question référendaire, je voulais savoir si le gouvernement fédéral négocierait la souveraineté-association avec le gouvernement du Québec.

**Le sénateur Robichaud:** Ah!

**Le sénateur Asselin:** Qu'avez-vous à gronder, encore?

**Le sénateur Lafond:** Une question ou un discours?

**Le sénateur Asselin:** Le leader du gouvernement a refusé de répondre, disant que c'était une question hypothétique. Je voudrais maintenant référer la Chambre à la page 18 du *Compte rendu des Débats du Sénat* d'hier, et je lis, en anglais, la réponse que le sénateur Perrault donnait à une question que je lui posais:

[Traduction]

LE SÉNATEUR PERRAULT: Sénateur, c'est une question purement hypothétique... et le gouvernement n'est pas prêt à prendre position pour l'instant sur une question hypothétique. Pareille attitude est tout à fait conforme à la tradition parlementaire.

[Français]

En même temps que je recevais cette réponse, le très honorable premier ministre, à la Chambre des communes, donnait la réponse à ma question que, évidemment, les sénateurs ont pu entendre, par la suite, de la bouche du premier ministre. Il exposait alors la position officielle du gouvernement.

Alors, il y a deux choses, l'une est la question que je pose au leader du gouvernement, ou bien le leader du gouvernement connaissait la position du gouvernement, et il a refusé de me répondre et de me fournir les informations que je lui demandais hier, puisque, quelques minutes plus tard, le premier ministre l'annonçait à la Chambre des communes—ou bien le leader du gouvernement au Sénat n'était pas au courant des décisions du cabinet dans ce sens, parce que j'imagine qu'une question aussi délicate a dû être discutée au cabinet. Je me demande quel rôle joue le leader du gouvernement au sein du cabinet, s'il ne peut pas répondre à une question aussi importante alors que, quelques minutes après que je l'ai eu posée le premier ministre donnait la réponse à la Chambre des communes.

Le leader du gouvernement peut-il répondre à ma question? Voulait-il me tromper? Est-ce qu'il ne voulait pas répondre à ma question, ou n'est-il pas au courant des décisions du cabinet sur une question aussi importante?

● (1415)

[Traduction]

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je suis très heureux d'aborder cette question cet après-midi. Permettez-moi tout d'abord de féliciter l'honorable sénateur Asselin pour l'importance qu'il attache à un vote négatif dans la province de Québec. Il a démontré dans le passé qu'il était un grand Canadien et qu'il comprenait les raisons qui militent en faveur de l'unité nationale.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Perrault:** Lorsqu'on a posé cette question hier après-midi, le premier ministre n'avait pas encore pris la parole à l'autre endroit—et permettez-moi de dire qu'hier après-midi, à l'autre endroit, le premier ministre a prononcé un discours des plus éloquents sur la question de l'unité nationale. Je sais que le sénateur Asselin, avec sa générosité habituelle dénuée de parti pris, reconnaîtra que c'est vraiment un grand chef, particulièrement lorsqu'il s'agit d'unité nationale.

**Le sénateur Flynn:** Répondez à la question.

**Le sénateur Asselin:** Non, il va prononcer un discours.

**Le sénateur Perrault:** Permettez-moi de citer des passages du discours que le premier ministre a prononcé à l'autre endroit, hier après-midi, car certains passeront à l'histoire...

**Le sénateur Flynn:** Nous savons ce qu'il a dit. Nous voulons savoir pourquoi vous n'avez pas dit la même chose.

**Le sénateur Smith (Colchester):** Nous savons aussi ce que vous avez dit.

**Le sénateur Perrault:** Hier après-midi, le très honorable premier ministre a dit ceci:

Comme nous serons deux interlocuteurs qui n'auront ni l'un ni l'autre mandat pour discuter de souveraineté...

C'est-à-dire, si les «oui» l'emportent.

...il semble bien... qu'il faudra bien proposer à M. Lévesque une fin de non-recevoir. Et devant cette fin de non-recevoir, je prédis qu'il y aura probablement des péquistes qui diront: «Vous voyez, on ne peut pas traiter avec le fédéral. Les autres provinces ne sont pas raisonnables, elles ne veulent pas discuter avec nous. Vous avez voté «oui» au référendum, vous voici humiliés par le partenaire qui refuse de reconnaître votre oui, qui refuse même de négocier avec vous.»

Et alors on dira: «Il faut claquer la porte et songer à faire l'indépendance pure et simple.»

**Le sénateur Flynn:** Nous l'avons lu.

**Le sénateur Perrault:** Je cite encore le premier ministre:

Vous voyez, madame le Président, comment un non qui sera donné à l'option péquiste par tous les partis dans cette Chambre, un non qui a déjà été donné à l'option péquiste par les premiers ministres provinciaux, sera interprété par quelques-uns comme un non au peuple québécois, et c'est contre cela que je veux mettre en garde la population québécoise. Ceux qui donneront un oui à la question référendaire devraient savoir dès maintenant qu'ils s'engagent dans une impasse.

Il existe une réponse. Je poursuis: